Le ménage : retour vers le futur ...

Toulouse, le 24 avril 2017

13 jours de grève pour les personnels d'entretien de la société ISS qui travaillent à la cité administrative.
Ils font face, depuis la reprise du marché par la société ISS, au 1er janvier 2017, à des méthodes de gestion du travail brutales et moyenâgeuses. Ils ont également subi une diminution conséquente de l'effectif : passage de 19 à 12 salariés !

La CGT et Force Ouvrière se sont saisi de ce conflit en soutien à des salariés fortement précarisés (contrats de 3 à 4 heures par jour avec une rémunération mensuelle entre 600 et 800 €).
La CGT Finances Publiques, notamment par sa secrétaire (mandatée par UD CGT), a pris une part active dans les négociations et le suivi des conditions de travail des salariés depuis la reprise.

Après 13 jours de grève et 3 jours de négociations, le conflit est suspendu et les salariés ont repris le travail après la signature d'un protocole : les salariés ont notamment obtenu **le retour à un effectif de 19**, une reclassification, de nouvelles fiches de poste, des moyens techniques et matériels adaptés à l'exercice de leur mission, et l'**engagement de l'employeur, conformément au code du travail, de respecter et de préserver la santé mentale et physique des salariés.**

La multinationale ISS emploie 500 000 salariés et réalise 10 milliards de chiffre d'affaires annuel… **Non contente de pressurer, d'oppresser ses salariés pour une poignée d'euros, elle a mis une mauvaise volonté évidente dans la négociation comme dans la mise en œuvre du protocole de fin de conflit.**

La presse locale (radio, télévision et journal) a rendu compte à plusieurs reprises de cette grève.
Ci-dessous un des articles de la dépêche du midi :

LA DÉPÊCHE DU MIDI
Vendredi 24 mars 2017

Rassemblement de soutien aux salariés grévistes chargés de l'entretien à la Cité administrative

Mobilisés depuis le 10 mars, les salariés du groupe ISS chargés de l'entretien de la Cité administrative poursuivent leur mouvement de grève. Ce jeudi midi, environ 80 fonctionnaires sont venus leur apporter leur soutien et applaudir leur courage lors d'un rassemblement devant le bâtiment A de la Cité.
Jean-François Tortajada (CGT), Séverine Bolognesi-Fourcade (CGT Finances publiques), Nathalie Clarac (déléguée syndicale ISS pour le centre de la France) et Xavier Fraile (secrétaire général FO nettoyage Haute-Garonne), aux côtés des agents depuis le début du conflit, ont pris le micro tour à tour pour faire un point sur la situation. Mohamed, 52 ans, a ensuite pris timidement la parole pour remercier les personnes présentes au nom de ses 7 camarades d'infortune.
Depuis la reprise du marché de nettoyage des bâtiments publics de toute la région par ISS, les conditions de travail des salariés chargés de l'entretien se sont nettement dégradées. Ils ne sont plus que 12 agents pour s'occuper des 7 bâtiments, contre 19 dans un passé récent. « On doit nettoyer 50 bureaux, 28 sanitaires et les escaliers tous les jours. Ça nous fait 3 minutes par bureau, dénonce Meryama Cheurfi, employée depuis 6 ans sur les lieux. En plus, la cheffe nous engueule tout le temps ».
À bout, victimes de menaces en tous genres, les salariés se sont mis en grève pour une durée illimitée. Mais le conflit pourrait trouver une issue ce jeudi après-midi. Une rencontre de conciliation entre les agents et leurs représentants ainsi que l'entreprise ISS est prévu à l'Inspection du travail.

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne
Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex
http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/
cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr

Pendant le conflit, deux salariées d'ISS travaillant sur un autre site des Finances Publiques ont été convoquées à un entretien destiné *« à une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement »*. Ces convocations font suite à des remarques d'agents sur les registres hygiène et sécurité et un contrôle qualité non satisfaisant. **Le but de ces remarques n'était pas de mettre en cause les 2 salariées mais bien de souligner la baisse de qualité de la prestation.**

La CGT entend faire respecter les droits des salariés et aura un regard vigilant sur la qualité du nettoyage dans les services et les conditions de travail des personnels qui l'effectuent.

L'État, toujours soucieux de l'austérité budgétaire, signe des contrats au rabais avec des entreprises sans être trop regardant sur les clauses sociales. **Si le ménage laisse à désirer dans nos bureaux, la responsabilité n'incombe pas toujours à ceux qui le font.**

La CGT Finances Publiques sera très attentive, dans les semaines qui viennent, à la stricte application du droit du travail et des conditions de travail des salariés qui interviennent dans nos services.

Le CHSCT Finances 31, réuni le 20 avril, a voté une délibération demandant aux administrations et au préfet de veiller au respect du protocole de fin de conflit et des clauses sociales prévues par le marché public.

Extrait de la délibération du CHS-CT du 20 avril 2017

Le conflit qui a opposé à la Cité administrative de Toulouse les salariés de la société ISS à leur employeur est emblématique de la gestion du dossier du nettoyage dans nos administrations. En choisissant de ne pas être trop regardant sur les clauses sociales du marché, L'État employeur s'exonère de ses responsabilités. Le protocole de fin de conflit est joint à cette délibération. Le CHSCT 31 veillera à son application stricte et demande au donneur d'ordre de veiller à ce que sa mise en œuvre sur ce site ne se fasse pas au détriment des autres sites des finances qui sont du ressort d'ISS. À ce titre, nous demandons qu'un état des lieux précis des conditions du nettoyage soit effectué sur chacun des sites et qu'un compte rendu soit fait par les différentes directions lors du prochain CHSCT. Nous demandons également que des contrôles inopinés aient lieu le plus fréquemment possible et de manière simultanée sur plusieurs sites, afin d'éviter qu'ils puissent être « faussés » par des renforts d'opportunité du prestataire la veille du contrôle (comme cela a été le cas durant la grève à la Cité administrative).

Enfin, le CHSCT exige la stricte application de l'ensemble des clauses du marché et la résiliation de ce marché à la prochaine infraction constatée.

Cette délibération sera adressée au Préfet et au chef de service de la Direccte.

La mobilisation des uns sert l'avenir de tous !

La lutte des employés d'ISS a été exemplaire et mérite le soutien et le respect de tous.

La CGT remercie l'ensemble des collègues de la cité administrative qui ont manifesté leur solidarité avec les grévistes.

La CGT Finances Publiques demande à tous les collègues et partout d'être attentif aux conditions de travail des salariés d'entretien.